

Répertoire national des certifications professionnelles
Licence Professionnelle - Commercialisation de produits et
services (fiche nationale)

Active

N° de fiche

RNCP29631

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF :

- 313 : Finances, banque, assurances, immobilier
- 310 : Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion
- 312 : Commerce, vente

Formacode(s) :

- 34554 : commerce

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	-
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	-
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	-	-
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	-

CY CERGY PARIS UNIVERSITE	13002597600015	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	-	-
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	-	-
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE	19141408500016	-	-
UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI	19202664900264	-	-
UNIVERSITE DE RENNES I	19350936100013	-	-
UNIVERSITE D'ANGERS	19490970100303	-	-
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE- ARDENNE	19511296600799	-	-
UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE	19594403800205	-	-
UNIVERSITE D ARTOIS	19624401600016	-	-
UNIVERSITE DE PAU ET DU PAYS DE L'ADOUR	19640251500270	-	-
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1	19691774400019	-	-

UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN	19692437700282	-	-
UNIVERSITE DU MANS	19720916600010	-	-
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	19730858800015	-	-
UNIVERSITE DE ROUEN- NORMANDIE	19761904200017	-	-
UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN YVELINE	19781944400013	-	-
UNIVERSITE D'EVRY VAL D'ESSONNE	19911975100014	-	-
UNIVERSITE DE LA REUNION	19974478000016	-	-
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL	13002612300013	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

- Mise en œuvre de la politique commerciale définie
- Organisation du planning des ventes
- Développement d'un portefeuille clients
- Proposition d'actions commerciales pour dynamiser le chiffre d'affaires
- Rédaction des comptes rendus des visites clients
- Gestion du règlement client
- Réalisation de la veille commerciale

Compétences attestées :

- Négocier avec la clientèle
 - S'adapter aux évolutions du marché (produits/services)
 - Gérer la relation client en cas d'impayés
 - Maîtriser la rentabilité des actions proposées
 - Maîtriser la différence entre produits et services
-
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - Développer une argumentation avec esprit critique.
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
 - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP29631BC01 Usages numériques	· Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.	
RNCP29631BC02 Exploitation de données à des fins d'analyse	· Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. · Analyser et	

	synthétiser des données en vue de leur exploitation. · Développer une argumentation avec esprit critique.	
RNCP29631BC03 Expression et communication écrites et orales	· Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. · Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.	
RNCP29631BC04 Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	· Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. · Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. · Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des	

	savoirs.	
RNCP29631BC05 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	· Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. · Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. · Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. · Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.	
RNCP29631BC06 Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation	• Négocier avec la clientèle • S'adapter aux évolutions du marché (produits/services)	
RNCP29631BC07 Mise en œuvre des règles et procédures juridiques (contrats, propriété intellectuelle) et commerciales	• Gérer la relation client en cas d'impayés	
RNCP29631BC08 Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des	• Maîtriser la rentabilité des actions proposées • Maîtriser la différence entre produits et	

conseils.

services

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- G : Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles
- K : Activités financières et d'assurance

Type d'emplois accessibles :

- Assistant commercial
- Chef de secteur
- Conseiller chargé de clientèle
- Assistant chargé développement produit
- Technico-commercial
- Assistant / Assistante service clientèle de banque
- Conseiller / Conseillère accueil en agence bancaire
- Collaborateur(trice) commercial(e) en assurances

Code(s) ROME :

- D1401 - Assistanat commercial
- D1406 - Management en force de vente
- C1206 - Gestion de clientèle bancaire
- C1102 - Conseil clientèle en assurances
- C1201 - Accueil et services bancaires

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels

			qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X		Non
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux

			enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
--	--	--	---

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la

délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	CY CERGY PARIS UNIVERSITE, arrêté du : 11/05/2020
-	Université de la Réunion, arrêté du : 07/07/2020
-	UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL, arrêté du : 07/07/2021
-	Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 Le Mans Université, arrêté du : 03/07/2017 Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016 Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017 Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015 Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2018 Université de Caen Normandie, arrêté du : 07/02/2017

Université de Cergy-Pontoise, arrêté du :
03/07/2015
Université de Clermont Auvergne, arrêté du :
23/03/2017
Université de Corse-Pascal-Paoli, arrêté du :
16/03/2018
Université de Lille, arrêté du : 13/07/2015
Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018
Université de Pau et des Pays de l'Adour, arrêté
du : 10/06/2016
Université de Reims Champagne-Ardenne,
arrêté du : 15/05/2018
Université de Rouen, arrêté du : 08/06/2017
Université de Strasbourg, arrêté du :
28/08/2018
Université de Versailles Saint-Quentin-en-
Yvelines, arrêté du : 03/03/2016
Université d'Evry-Val-d'Essonne, arrêté du :
05/06/2015
Université du Littoral côte d'Opale, arrêté du :
19/06/2015
Université Grenoble Alpes, arrêté du :
11/07/2016
Université Jean Moulin - Lyon 3, arrêté du :
28/06/2016
Université Rennes 1, arrêté du : 29/06/2017
Université Savoie Mont Blanc -Chambéry,
arrêté du : 24/06/2016

Date d'échéance de l'enregistrement

01-01-2024

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Fiche au format antérieur au 01/01/2019
(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16288>)